



Saugues - Chapelle Saint Roch



Moyen



22,5 km



6h00



+570 m



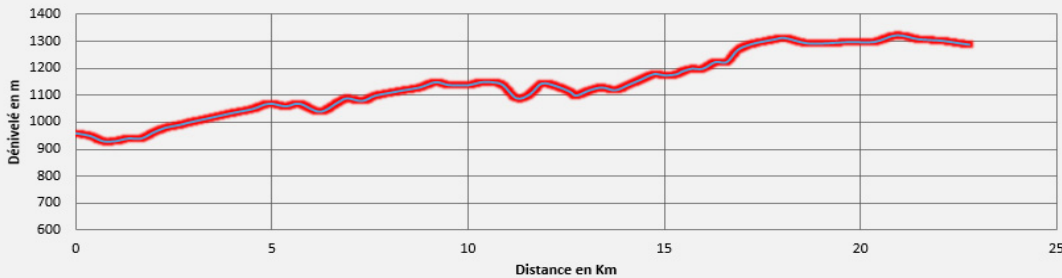
-360 m



1322 m

Immersion dans les Monts de la Margeride, territoire sauvage de la Lozère où se mêlent forêts et pâturages.

PROFIL ALTIMETRIQUE



Il n'y a aucun hébergement à la chapelle Saint Roch. Vous devrez soit vous arrêter avant ou poursuivre un petit peu plus loin. Réservation conseillée.

LES HEBERGEMENTS EN CHEMIN :

A CHANAILEILLES : - 9 Km

GE Café du Pont : 04.71.74.41.63

A CHAZEAUX : - 8,3 Km

GE Chez Jérôme 04.71.74.45.12 - 06.64.63.87.06

LA ROCHE : + 2,5 Km

GE La Bergerie : 06.79.69.85.11

LAJO : + 3,2Km

GE Les Bouleaux Nains (tranfert depuis la chapelle Saint Roch pour les pèlerins par les propriétaires)

LES FAUX : + 5Km

GE L'Oustal des Parents: 04.66.31.50.09

LES AUTRES COMMERCES :

A CHANAILEILLES :

Boulangerie/Bar

**A La tour de La Clauze :**

C'est le seul vestige du château édifié durant la deuxième moitié du XIIème siècle. Miracle d'ingéniosité des bâtisseurs du moyen-âge, le château reflétait l'affirmation du pouvoir seigneurial qui régnait à l'époque. Curieusement perchée sur un bloc granitique, cette tour octogonale a résisté aux troubles de la guerre de Cent Ans et à ceux des guerres de religion.

**B La maison de la Béate :**

«L'assemblée» était le lieu de vie des «Béates», femmes pieuses vouées à l'éducation des enfants des campagnes par la lecture, le catéchisme et l'art de la dentelle. C'était aussi une maison communale où les adultes se retrouvaient lors des veillées. Les Béates intégraient les villages à la demande des habitants qui construisaient l'assemblée sur un terrain communal.

**C Le buron du Sauvage :**

Les hauts pâturages d'Auvergne sont parsemés çà et là de curieuses petites maisons de pierre : les burons, qui ont accueilli hommes et bêtes durant les périodes d'estives. Entre mai et octobre, les troupeaux étaient mis en pâturage et le lait collecté, transformé sur place en fromage.

**D La chapelle Saint Roch :**

Sur ce col à 1308 mètres se dressait autrefois un petit hôpital fondé en 1198, destiné à accueillir les pèlerins. L'hôpital et sa chapelle alors dédiés à Saint Jacques, furent confiés aux Templiers puis confisqués en 1314 comme tous les biens de l'ordre. Les deux édifices tombèrent alors en ruine lors des guerres de religion et ce n'est qu'à la fin du XIXème siècle qu'une nouvelle chapelle fut érigée en souvenir de l'ancien hospice. Détruit par un cyclone en 1897, le monument fut reconstruit en 1901 et fut dédié à Saint Roch.



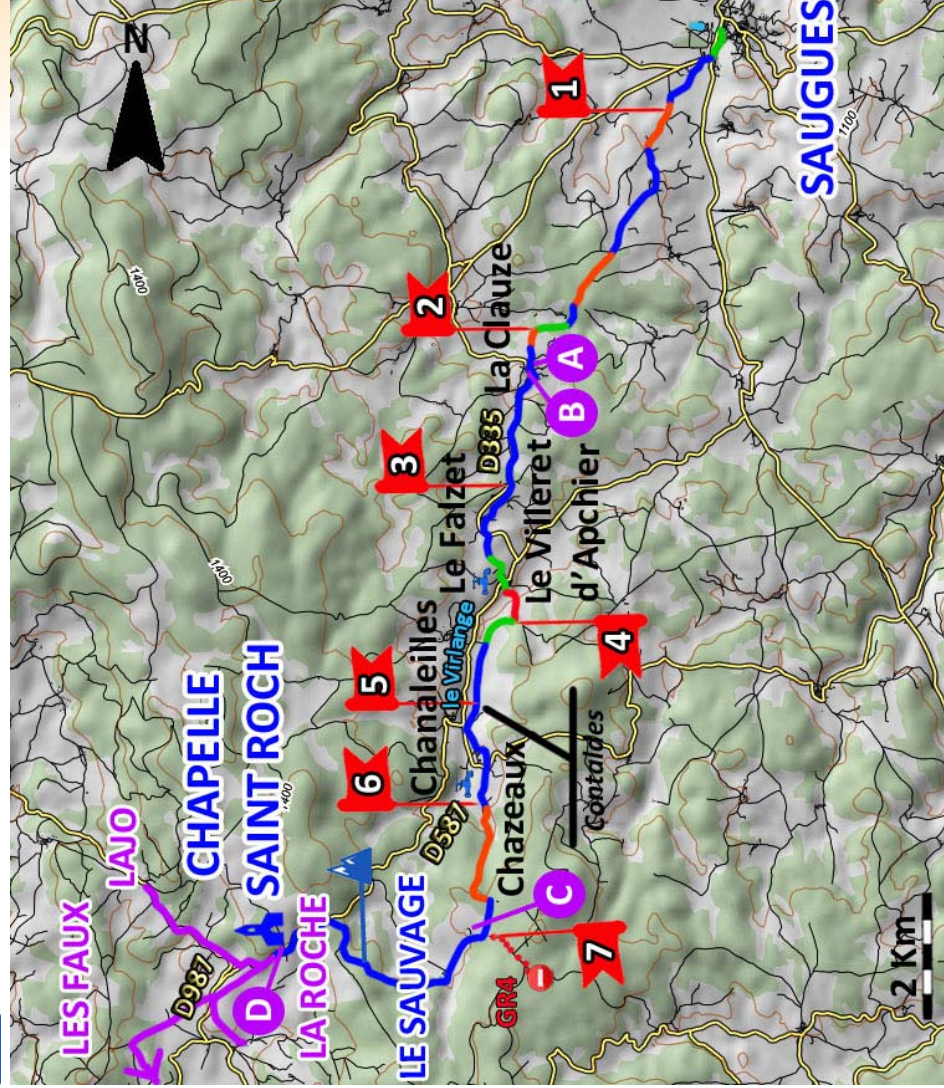
NOTES :

Pour le jour 4 de la Via Podiensis cliquez ici ou rendez-vous sur www.eskapad.info

L'éditeur, l'auteur ou le diffuseur ne sauraient être tenus pour responsable dans l'hypothèse d'un accident sur cet itinéraire, et ce, quelles qu'en soient les causes. Pour les secours composer le 112.
Ce topo guide ne peut pas être exploité à des fins commerciales.



Depuis le Puy en Velay vous n'étiez jamais allé aussi haut : 1322 mètres



Carte IGN 2636E



De SAUGUES à la tour des Anglais de LA CLAUZE : 7,2 Km

Quittez Saugues par la rue de la Margeride, puis la rue du mont Mouchet. Au rond-point, emprunter la route de Saint Flour sur 200 mètres avant de tourner à gauche. On retrouve rapidement une route, et à l'intersection suivante, prenez à gauche (1) pour rejoindre le hameau Le Pinet. Par la suite, l'itinéraire emprunte des chemins plus plaisants comme ce petit passage au-dessus d'un cours d'eau (2) peu avant La Clauze et sa tour (A). Vous ne manquerez pas non plus la maison de la Béate (B).

Objectif : Trouver LE VILLARET D'APCHIER : 3,8 Km

Ce ne sera pas bien dur car vous empruntez la D35 qui remonte une petite vallée agréable jusqu'à une sorte de petit col (3). De là, filez sur la petite route goudronnée à gauche de la D35 qui mène au hameau du Fauzet où l'on peut acheter du fromage directement chez le producteur. Après le hameau faites 250 mètres sur la D35 avant de bifurquer sur le chemin de droite menant au Villaret d'Apchier (point d'eau).

Vagabondage jusqu'à CHAZEAUX : 3,4 Km

Descendez tout en bas du village et traversez le ruisseau La Virlange. Après une courte montée assez soutenue, prenez le chemin de droite (4) jusqu'au moulin du pin. L'itinéraire se poursuit en rive droite du ruisseau. A ce stade, précisons que l'on détermine la rive, droite ou gauche, d'un ruisseau ou rivière en fonction de son sens d'écoulement et non pas en fonction de votre propre sens de marche, que l'on soit bien d'accord... Donc en restant sur la rive droite du ruisseau, nous atteignons la ferme de Contaldès (5). Après celle-ci, continuez tout droit pour rejoindre Chazeaux et son aire de pique-nique (point d'eau) ou à droite pour vous rendre à Chanaleilles.

STOP au domaine du SAUVAGE ou pas ?

Quittez Chazeaux par la route goudronnée à gauche. Au croisement (balise La Sagne), poursuivez sur le chemin en face. A l'intersection suivante, (6) filez sur le chemin de gauche pour une ascension modérée, principalement en forêt. Poursuivez à gauche sur 200 mètres après la barrière à bétail, puis à droite dans la forêt domaniale du Sauvage. L'espace s'ouvre à nouveau et l'itinéraire rejoint le GR4 (7). Prenez à droite pour rejoindre tout d'abord le Buron du Sauvage (C) puis la domerie du Sauvage à portée de pas. Si vous avez opté pour une nuit au Sauvage, alors vous rejoindrez la chapelle Saint Roch après une bonne nuit de sommeil.

Direction la chapelle SAINT ROCH : 3,5 Km

Pour les autres, doublez le domaine du Sauvage en continuant sur un large chemin à droite parcourant la forêt. Par la suite, le GR65 et le GR4 rejoignent tous deux la D587. La chapelle Saint Roch est à 700 mètres en prenant à gauche (D).

Où dormir ce soir ? :

Soit au hameau de la Roche légèrement excentré à gauche du GR65 à 2,5 kilomètres.
Soit en allant à Lajo en prenant la D987 (bienvenue en Lozère, la D587 s'appelle désormais la D987) puis en prenant la D14 à droite du GR65.
Soit en poursuivant sur le GR65 sur 3,2 kilomètres jusqu'à la bifurcation menant aux Fauz (panneau bien visible indiquant les Fauz à gauche).
Dans tous les cas bonne nuit à tous!

4,8 Km